



RÉSEAU RÉGIONAL
DE CANCÉROLOGIE
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



RÉSEAU RÉGIONAL
DE CANCÉROLOGIE
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

**Réseau régional de cancérologie
Bourgogne Franche-Comté
oncoBFC**

Antenne de Dijon

10 bd maréchal de Lattre de Tassigny
BP 77908 - 21079 Dijon Cedex

Antenne de Besançon

Pôle cancérologie | Niveau 0
3 bd Fleming 25030 Besançon Cedex

RCP et DCC

Rôle du réseau oncoBFC et 3C

Formation AMA, secrétaires et adjoints administratifs

Marie-Laure ROZ et Stéphanie CASTRO

22 novembre 2022

Sommaire

- ☐ Contexte
 - Définition d'un 3C
 - Les 3C en région BFC
 - Le cadre des RCP
 - Le cadre du DCC
 - Le DCC en région BFC
- ☐ Articulation DCC-RCP-3C-oncoBFC
- ☐ Ex : 3C du bassin dolois
- ☐ Collaboration 3C- oncoBFC

Contexte : définition d'un 3C

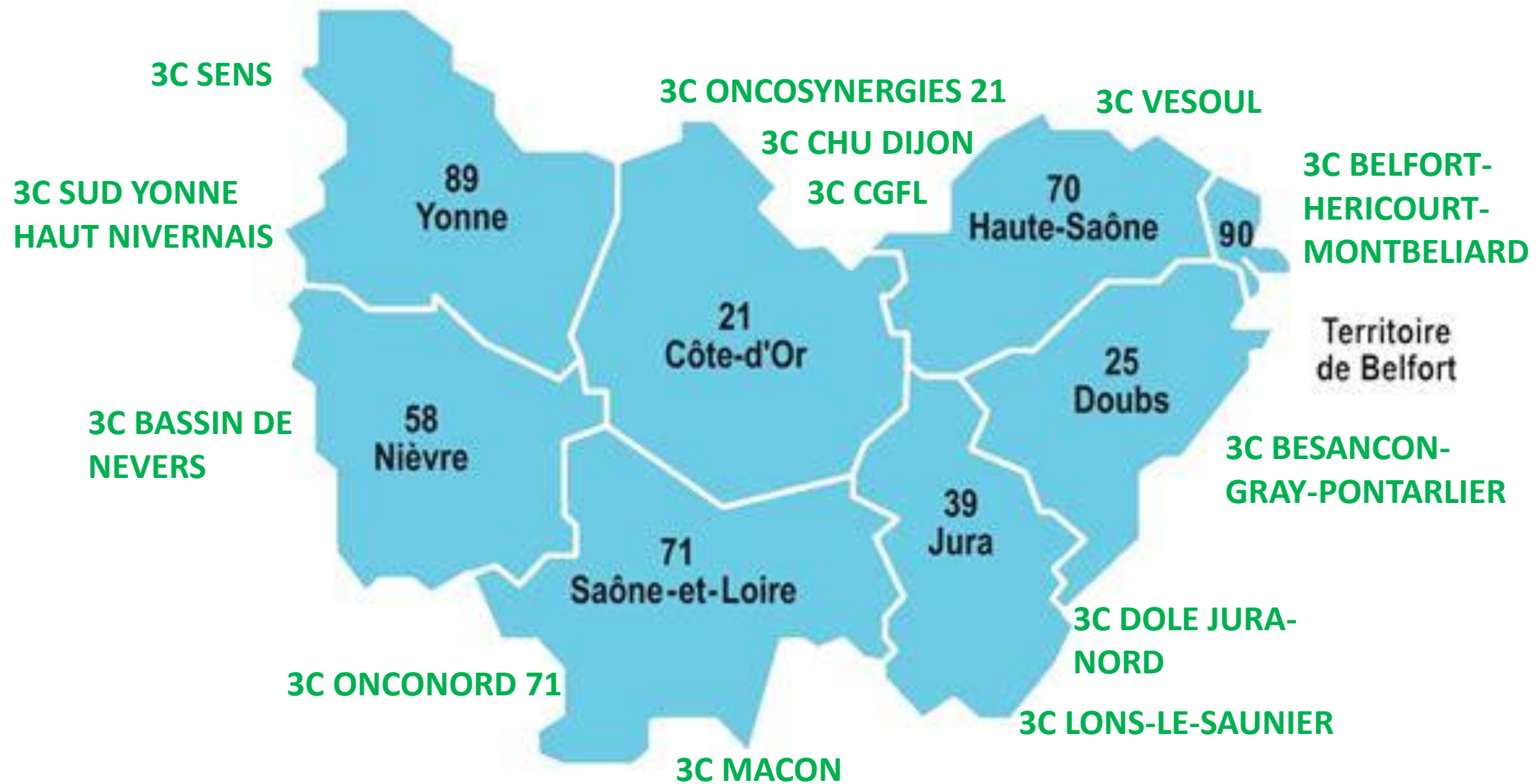
Un « Centre de Coordination en Cancérologie » (3C) est :

- Une organisation inter-hospitalière identifiée et reconnue par l'Institut national du cancer au titre de l'article D. 1415-1-8 du code de la santé publique.
- Présent au sein de tout établissement autorisé à l'un des traitements du cancer, le 3C a pour but la coordination et l'appui à la qualité de la prise en charge des patients atteints de cancer ainsi que le contrôle de la qualité des pratiques professionnelles en cancérologie.

Ce que le 3C n'est pas :

- un effecteur de soins
- n'intervient pas directement auprès des patients.
- non plus un promoteur de recherche clinique.

Contexte : les 3C en région BFC



Contexte : le cadre du DCC

Le **Dossier Communicant de Cancérologie** (DCC) est un dossier numérique sécurisé et interopérable visant à améliorer la coordination des prises en charge en cancérologie.

Il favorise l'échange de données médicales entre professionnels de santé hospitaliers et libéraux.

Le partage des données médicales entre professionnels de santé hospitaliers et de ville constitue une priorité du Plan cancer III (mesure 2.19) dans le cadre de la coordination ville-hôpital.

Outil interopérable avec BPC, serveur d'identité patient, DPI



Textes réglementaires

- Plan cancer 2003-2007
- Décret du 21 mars 2007
- Instruction du 13 novembre 2013
- Instruction du 5 novembre 2016

Contexte : principes généraux et modalités de fonctionnement des RCP

Qu'est-ce que les Réunions de Concertation Pluridisciplinaire (RCP) ?

- Les Réunions de Concertation Pluridisciplinaire (RCP) regroupent des professionnels de santé de différentes disciplines dont les compétences sont indispensables pour prendre une décision accordant aux patients la meilleure prise en charge en fonction de l'état de la science.
- Au cours des RCP, les dossiers des patients sont discutés de façon collégiale. La décision prise est tracée (fiche RCP comportant la date, la proposition thérapeutique ainsi que les noms et qualifications des participants), puis sera soumise et expliquée au patient. Pour aider à la communication entre professionnels les fiches RCP sont enregistrées dans le [DCC](#).

RCP et Quorum

- Une RCP à visée diagnostique ou thérapeutique doit se faire en présence d'**au moins 3 médecins de spécialités différentes** intervenant auprès des patients atteints de cancer, permettant d'avoir un avis pertinent sur toutes les procédures envisagées.

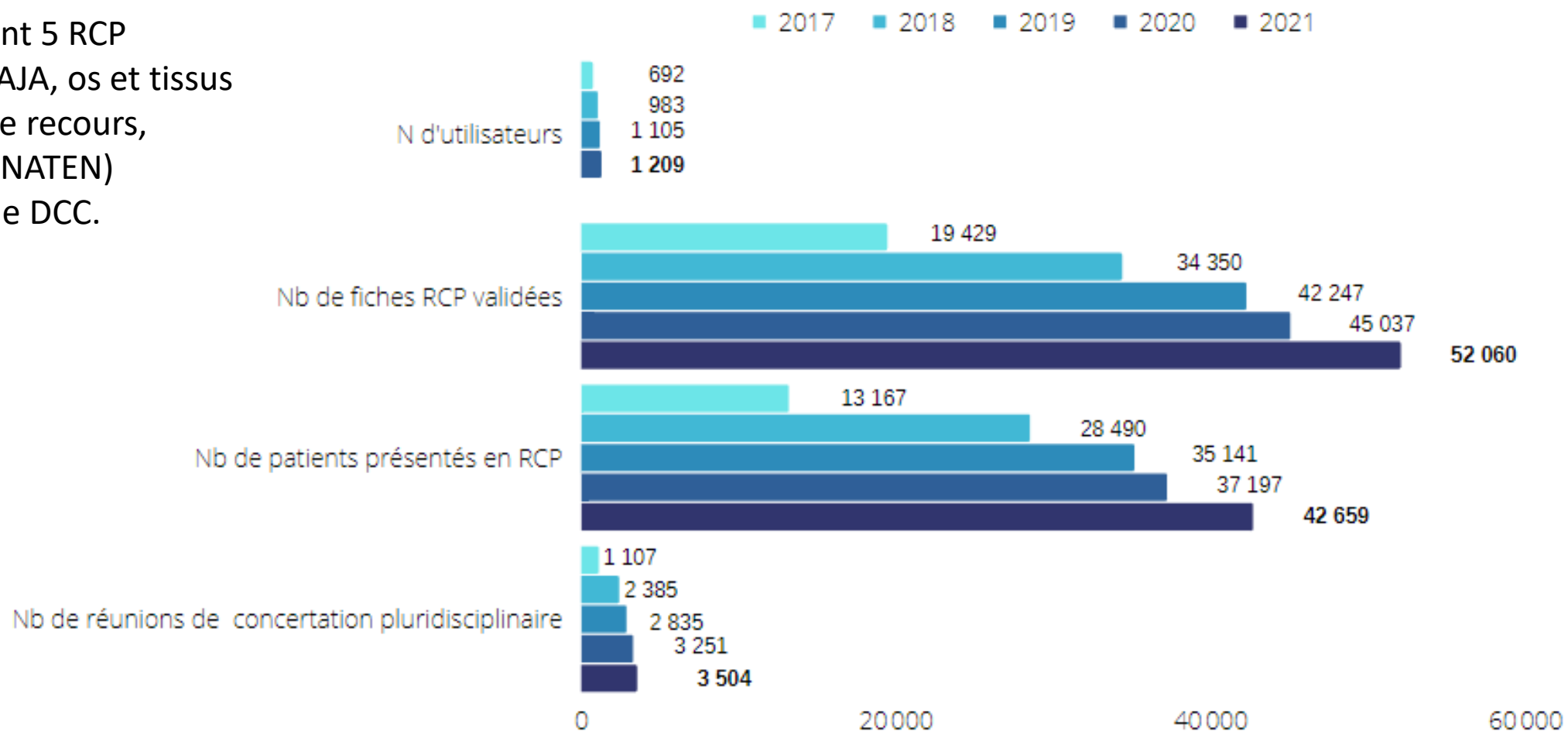
Organisation des RCP

Les RCP sont ainsi :

- Pilotées par un médecin responsable et ses suppléants
- Gérées au niveau local par le 3C
- Et référencées dans l'annuaire régional des RCP
- Les RCP sont organisées en présentiel ou visio-conférence

Contexte : le DCC en région BFC

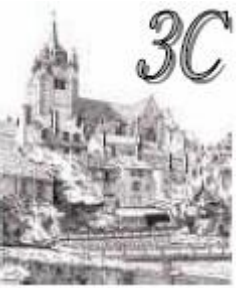
94 RCP types dont 5 RCP régionales BFC (AJA, os et tissus mous, lymphome recours, MESOCLIN et RENATEN) recensées dans le DCC.



Articulation DCC-RCP-oncoBFC-3C



Exemple du 3C du bassin dolois



Création en 2007 sur le CH de Dole suite à la mise en place du premier Plan Cancer en 2003.

3C basé sur le CH de Dole mais coordonne également l'activité cancérologique de la Polyclinique du Parc.
Composé d'un médecin coordonnateur (Dr MAIROT – Gynéco) et d'une secrétaire

Rôle et missions :

Régie par l'arrêté du 22/02/2005 relatif à l'organisation des soins en cancérologie et notamment l'annexe 5

Cellules qualité opérationnelle avec différentes missions:

1/ Mise à disposition des médecins et soignants de référentiels, protocoles de ttt

2/ S'assurer de la mise en place du dispositif d'annonce dans les établissements de santé concernés avec :

a) L'organisation des RCP

b) Mise en place du dispositif d'annonce médical et IDE

c) Remise au patient du PPS

3/ Informer les patients, les orienter, les aider à la prise de rdv, obtenir des infos sur leur DM → parcours patient individualisé en intégrant les soins de support, les soins à domicile ...

4/ statistiques : produire des informations sur les activités cancérologiques des 2 établissements:

CH Dole : sein, digestif, poumon, hématologie et chimiothérapie

Polyclinique du Parc : urologie

Collaboration 3C- oncoBFC

- 3C <-> oncoBFC
 - ❑ Comptes (création, mise à jour, suppression...)
 - ❑ RCP (création, mise à jour, programmation...)
 - ❑ Aide au remplissage - Formation

- Annuaire
- Planning

- Mise en place d'audits

